

QUESTION ECRITE : Attractivité et classement 2013 IAZI de la Ville de Delémont : peut mieux faire !

Le questionnement régulier du Conseil communal sur le placement de Delémont parmi les 893 villes de Suisse (selon le marché du travail, la charge fiscale, la dynamique, la richesse, la structure sociale) fait partie dorénavant du rituel. On peut critiquer le bien-fondé d'un tel classement, mais ce dernier est la seule marque objective de changement mesurable en fonction des décisions politiques prises.

Après avoir été classée au 651^{ème} rang en 2010, Delémont stagne : 746 en 2011, 717 en 2012 et 713 en 2013. Globalement bon résultat sur le marché du travail (103) mais faible dynamisme (786) et surtout fiscalité répulsive (863!)

L'augmentation de la population semble ne pas donner des résultats perceptibles sur le dynamisme et la fiscalité. Qu'entend faire le Conseil communal pour améliorer les perspectives de futur de Delémont ? Quand la charge fiscale deviendra-t-elle plus douce ?

Dominique Baettig

